

AFFAIRE N° 49 - Projet de construction d'une porcherie à la Bretagne,
"Bois Rouge", présenté par M. DALLEAU Antoine

LE MAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Conformément à l'article 8 du décret n° 77-1133 du 21 septembre 1977, Monsieur le Préfet de la Réunion m'a demandé par lettre en date du 26 septembre 1978 de lui faire connaître l'avis du Conseil Municipal sur le projet de création d'une porcherie à la Bretagne, "Bois Rouge", présenté par M. DALLEAU Antoine.

J'ajoute qu'une enquête a été ouverte du 23 octobre au 23 novembre dernier et que pendant cette période les pièces du dossier et un registre d'enquête ont été déposés à la Mairie à la disposition du public.

Mesdames et Messieurs, je vous demande votre avis sur cette affaire.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

*

* *